

COMMUNIQUÉ N° 0021 /FECASDEP/SG/2026

Portant appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'encadreur techniques et médicaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement des sports paralympiques ; de la recherche de la performance et du renforcement de l'encadrement technique et médical des équipes nationales, le Président de la Fédération Camerounaise des Sports pour Déficients Physiques (FECASDEP) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue du recrutement des personnels ci-après :

- Directeurs Techniques Nationaux en para athlétisme et para powerlifting quatre (04)
- Entraîneurs Nationaux de Para Powerlifting : Dix (10) ;
 - Catégories seniors Poids lourd Men : Deux (02)
 - Catégories seniors Poids lourd Women: Deux (02)
 - Catégories seniors Poids Leger Men : Deux (02)
 - Catégories Seniors Poids Leger Women : Deux (02)
 - Catégories des Juniors : Deux (02)
- Entraîneurs Nationaux de Para Athlétisme : vingt (20) ;
 - Lancers Lourds assis
 - Lancers Lourds debout
 - Lancers légers assis
 - Lancers Lourds debout
 - Saut en longueur
 - Saut en Hauteur
 - Courses Fauteuils
 - Courses Ambulatoires
 - Demi fonds et fonds fauteuils
 - Demi fonds et fonds ambulatoires
- Kinésithérapeutes en para athlétisme et para powerlifting : six (06).



I. Conditions générales de candidature

Les candidats doivent :

- Être de nationalité camerounaise ou étrangère ;
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Être physiquement aptes à exercer les fonctions sollicitées ;
- Être immédiatement disponibles pour les activités fédérales sur toute l'étendue du territoire national et à l'international.

II. Profil des candidats

A. Entraîneurs Nationaux de Para Powerlifting

- Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification en entraînement sportif, éducation physique ou discipline assimilée ;
- Justifier d'une expérience en préparation physique ou en encadrement du powerlifting ou de l'haltérophilie ;
- La connaissance du Para Powerlifting et des règlements internationaux constitue un atout.

B. Entraîneurs Nationaux de Para Athlétisme

- Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification en entraînement sportif ou en éducation physique ;
- Justifier d'une expérience dans l'encadrement de l'athlétisme ;
- Une expérience en Para Athlétisme ou auprès des personnes en situation de handicap sera particulièrement appréciée.

C. Kinésithérapeutes

- Être titulaire d'un diplôme d'État en Kinésithérapie ou en Physiothérapie ;
- Être inscrit auprès de l'Ordre professionnel compétent, le cas échéant ;
- Justifier d'une expérience dans le suivi des sportifs de haut niveau ou en médecine sportive constitue un avantage.

III. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite adressée au Président de la FECASDEP, précisant le poste sollicité ;
- Un curriculum vitae actualisé ;
- Une copie certifiée conforme du ou des diplômes justifiant la formation dans le domaine ;
- Les copies des attestations de travail ou certificats justifiant l'expérience professionnelle ;
- Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux (02) photos d'identité 4 x 4 ;
- Tout document susceptible d'appuyer la candidature.

- Des frais de 10 000 FCFA pour étude du dossier à payer contre décharge lors du dépôt du dossier

IV. Dépôt des dossiers

Les dossiers complets devront être déposés sous pli fermé au Secrétariat du Président du Comité National Paralympique Camerounais ou transmis à l'adresse électronique officielle de la Fédération (cameroun.federation@yahoo.com) au plus tard le 09/11/2026 à 15 h 30.

Les enveloppes porteront la mention :

« Appel à manifestation d'intérêt – Candidature au poste de XXXXXXXXXXXXXXXX »

V. Sélection

L'examen des dossiers sera effectué par une commission mise en place à cet effet.

Tous les candidats seront invités à un entretien et, le cas échéant, à une évaluation technique.

La Fédération Camerounaise des Sports pour Déficients Physiques se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à manifestation d'intérêt si les conditions de sélection ne sont pas réunies. Les candidatures des personnes handicapées sont fortement recommandées et une carte d'invalidité devra être insérée dans le dossier. Par ailleurs la fédération se réserve le droit de redéployer tout candidat présentant des aptitudes à un autre poste.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et diffusé partout où besoin sera.

Yaoundé, le 08/10/2026

Ampliations :

- MINSEP
- Comité National Paralympique du Cameroun (CNPG)
- Comité National Olympique et Sportif du Cameroun (CNOSC)
- Secrétariat Général FECASDEP
- Ligues régionales FECASDEP
- Archives

LE PRÉSIDENT

Hervé Guy
Président Fédération Camerounaise des Sports
pour Déficients Physiques (FECASDEP)
Conseiller Ville de Yaoundé
Conseiller Commune Arrondissement de Yaoundé
Tél: 621 58 90 32 / 675 51 58 92
